

MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT BENIN II

SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LA COLLECTE DES VALEURS DE REFERENCE DES INDICATEURS

REUNION PREPARATOIRE A LA SOUMISSION DES PROPOSITIONS PP1-COM-DESE-01

Date : 12 Avril 2018

Lieu : Salle de conférence de MCA-Bénin II

Participants :

MCA-Bénin II

- Gabriel DEGBEGNI – Coordonnateur National (C.N.) ;
- Joel AKOWANOU, Directeur des Opérations ;
- Cossi HOUENINVO, Directeur de l'Economie et du Suivi Evaluation (DESE) et Directeur de la Passation des Marchés par intérim (DPM a.i.) ;
- Aurore BADOU, Spécialiste Suivi-Evaluation ;
- Mahiri OUATTARA, Chef de mission, Agence de Passation des Marchés ;
- Samson BIAO, Spécialiste en Passation des Marchés de la Direction de la Passation des Marchés ;
- Martial TCHEOUBI, Spécialiste en Passation des Marchés de la Direction de la Passation des Marchés ;
- Laurence Lily NTAHORWACIYE, Spécialiste en Passation des Marchés de l'Agence de Passation des Marchés ;
- Edwige ADJANOHOUN LOHENTO, Spécialiste en Passation des Marchés de l'Agence de Passation des Marchés.

Consultants

Selon les directives de la Demande de Propositions, la participation à la réunion préparatoire était facultative. Onze (11) personnes représentant neuf (09) firmes y ont assisté et ont signé la liste de présence.

La réunion a été présidée par le Coordonnateur National, Monsieur Gabriel DEGBEGNI.

Ouverture de la réunion

En préambule à la réunion, le Directeur de la Passation des Marchés par intérim a présenté les grandes lignes de la réunion. Il s'agit de :

- Mot introductif du Coordonnateur National de MCA-Bénin II ;
- Contexte et Etendue de la mission par le Directeur de l'Economie et du Suivi Evaluation (DESE) de MCA-Bénin II ;
- Présentation de quelques points essentiels de la passation des marchés par la Spécialiste en Passation des Marchés de l'Agence de Passation de Marchés de MCA-Bénin II ;
- Séances des questions/réponses ;
- Clôture de la session.

- ***Mot introductif du Coordonnateur National.***

Dans son mot introductif, le Coordonnateur National a d'abord souhaité la bienvenue aux représentants des Consultants, puis il a précisé les objectifs de la présente réunion qui vise à partager avec les Consultants le contenu du Programme du deuxième compact du Bénin, de leur fournir des indications sur l'étendue de la mission ainsi que des orientations pour bien préparer leurs propositions et enfin de leur donner l'occasion de poser toutes les questions d'éclaircissement. Il les a ensuite rassurés sur la transparence qui caractérise les processus de passation de marchés de MCA-Bénin II avant de les encourager à présenter des propositions de qualité car c'est la meilleure proposition qui sera sélectionnée. Il a terminé ses propos en leur souhaitant une excellente journée de travail.

Reprenant la parole, le Directeur de la Passation des Marchés est revenu sur la finalité de la réunion qui est de fournir toutes les informations nécessaires aux Consultants, leur permettant de soumettre des propositions de valeur parmi lesquelles MCA-Bénin II sélectionnera la meilleure, en termes de qualité technique et de coût. Il a ensuite invité les participants à faire un tour de table de présentation afin de mieux se connaître.

Monsieur Gabriel DEGBEGNI a repris la parole pour rappeler la signature du Compact intervenue le 9 septembre 2015 et son entrée en vigueur le 22 juin 2017 puis a présenté les quatre (04) composantes du Programme à savoir le projet « Réforme des Politiques et Renforcement des Institutions », le projet « Production d'Electricité », le projet « Distribution » et le Projet « Accès à l'Electricité Hors-Réseau » ainsi que les départements transversaux que constituent la Performance Environnementale et Sociale ainsi que l'Intégration du Genre et l'Inclusion Sociale. Il a ensuite précisé la particularité de la mission et les attentes de MCA-Bénin II par rapport à cette mission, avant d'exposer les rôles et responsabilités de MCA-Bénin II. Enfin, il a mis l'accent sur le rôle et les responsabilités du Consultant à recruter dans le cadre de la présente mission.

- **Présentation du contexte et du contenu de la mission**

Après cet exposé du Coordonnateur National, le Directeur de l'Economie et du Suivi-Evaluation a pris la parole pour présenter une synthèse des termes de référence à travers la justification, le contexte et le contenu de la mission ainsi que les livrables qui y sont associés.

- **Justification et Contexte de la mission**

Le DESE a d'abord mis le focus sur la justification de la mission en expliquant que le Plan de Suivi et Evaluation qui est un document contractuel a été élaboré mais certaines valeurs de référence n'ont pas été renseignées. Il s'avère donc nécessaire de conduire une étude pour les renseigner. Il a ensuite situé le contexte de la mission qui s'insère dans le cadre des travaux d'affinement du plan qui visent à : (i) collecter les données sur les indicateurs retenus pour l'évaluation de la performance du programme qui ne sont pas systématiquement produits par les Agences de mise en œuvre, (ii) produire les valeurs de référence fiables pour ces indicateurs (iii) mettre en place le mécanisme de leur production systématique ou périodique. Il a reprecisé l'objectif de la mission qui est de recruter un Consultant qui sera chargé d'une part, de collecter les données primaires soit auprès des agences de mise en œuvre ou par enquête et de calculer les valeurs de référence de quelques indicateurs de performance du programme MCA-Bénin II ; et d'autre part, de faire des recommandations relatives à l'amélioration de l'environnement desdits indicateurs en vue de leur production systématique et qualitative.

- **Contenu de la mission**

En abordant le contenu de la mission, il a indiqué que la mission s'articule autour de deux volets à savoir la production de données et indicateurs de source administrative d'une part ; et la production de données et indicateurs par enquête. Enfin, il a décrit les différentes activités à déployer par le Consultant sous chacun des deux volets.

- **Durée de la mission**

Le DESE a précisé que la durée de la mission n'excèdera pas six (06) mois avant de présenter le calendrier indicatif de remise des livrables et les paiements associés.

- **Les livrables**

Enfin le DESE a précisé les livrables à remettre par le Consultant avant de présenter le calendrier indicatif de leur remise et les paiements qui y sont associés. Les livrables associés à l'étude comprennent :

- un document méthodologique présentant la méthodologie utilisée (processus, activités réalisées, nature des informations collectées, acteurs rencontrés), les outils utilisés et le plan de travail affiné.
- un rapport préliminaire qui présentera les premiers résultats, premières conclusions et recommandations.

- un rapport provisoire qui rendra compte des résultats détaillés des travaux effectués au cours d'un atelier et prendra en compte les observations, amendements et suggestions formulées au terme de l'appréciation du premier rapport préliminaire.
- un rapport final qui intégrera les observations et amendements apportés au rapport provisoire lors de l'atelier de présentation et après la prise en compte des observations de MCA-Bénin II et de MCC ;
- une base de données sous format MS Excel avec un manuel d'utilisation.

- ***Présentation des aspects de passation de marchés***

La Spécialiste en Passation des Marchés de l'Agence de Passation des Marchés à son tour a présenté les éléments essentiels à retenir dans le cadre de la passation des marchés.

Dans sa présentation, elle a insisté sur le fait que les Consultants doivent s'appropriier l'ensemble des dispositions de la demande de propositions sans en omettre ou négliger aucune pour se donner les meilleures chances de réussite. Elle a ensuite rappelé de manière succincte les incitatifs offerts aux soumissionnaires dans le cadre des Compacts MCC, pour donner une meilleure perception du système dans lequel les consultants vont soumissionner. Elle a enfin formulé les recommandations sur les différents critères d'évaluation notamment la capacité organisationnelle et les expériences du Consultant, l'approche méthodologique et le plan de travail et la qualification du personnel clé. Au nombre de ces recommandations, le potentiel soumissionnaire devra tenir compte des aspects suivants en préparant sa proposition :

- **Expérience du Consultant :** Privilégier les alliances entre Bureaux dans le cadre de groupement à formaliser, pour développer des complémentarités et mieux répondre aux exigences, formuler clairement et de manière exhaustive les références proposées pour en faciliter leur évaluation par le Panel en gardant à l'esprit qu'une vérification des références est faite en cours d'évaluation, par MCA-Bénin II ;
- **Méthodologie :** s'assurer que la méthodologie proposée est exhaustive et couvre tous les aspects de la mission, que toutes les exigences particulières soient prises en compte et bien adressées, s'assurer de la cohérence du Plan de travail par rapport à la méthodologie développée, du bon phasage des différentes activités à mettre en œuvre, s'assurer que le plan de charge du personnel clé est suffisant et de la bonne répartition du déploiement Siège/Terrain et éviter certains cumuls de postes qui peuvent occasionner des chevauchements et perturber le Plan de travail.
- **Personnel clé :** Respecter les exigences des TdR afférentes à la qualification du Personnel Clef et autant que possible, mobiliser des Experts qui répondent à tout point de vue aux exigences fixées. Afin d'engranger le maximum de points, s'assurer de la

disponibilité des Personnels clefs proposés pour la mission et fournir les CV suivant le format édicté dans la DP pour en faciliter l'exploitation par les évaluateurs.

- Monnaie de la proposition : deux monnaies sont autorisées : le Franc CFA et le Dollar US. Les autres monnaies ne sont pas autorisées.

Cette présentation a été suivie par la séance des questions et réponses.

- ***Séance des Questions et Réponses***

Le DPM a.i. a donné la parole aux participants pour poser des questions.

Les représentants des soumissionnaires potentiels présents n'ont pas transmis leurs questions par écrit mais ils ont posé oralement leurs questions. Toutes les questions posées figurent à l'annexe A au présent compte-rendu.

Le Coordonnateur National leur a précisé que toutes les questions posées et qui seront transmises par écrit à MCA-Bénin II recevront formellement une réponse. Les réponses aux questions ainsi que le compte-rendu de la réunion préparatoire seront transmises à toutes les firmes représentées à la séance et à celles qui ont sollicité la Demande de propositions auprès de MCA-Bénin II.

- ***Clôture de la session***

À la fin des questions/réponses, le Coordonnateur National a remercié les représentants des firmes pour leur participation et les a invités à reprendre par écrit les questions posées car seules les questions posées par écrit recevront une réponse formelle de MCA-Bénin II. Ensuite, il leur a rappelé qu'ils ont encore jusqu'au 18 avril 2018, la possibilité de soumettre d'autres questions par courriel. Il a par la suite annoncé la clôture de la réunion préparatoire à la soumission des propositions.

La séance a pris fin à 11 h 25mn.

Questions posées par les participants

Questions
1. Il a été requis au titre des livrables, une base de données sous format MS Excel avec un manuel d'utilisation. Un autre progiciel peut-il être proposé ?
2. Pour les compléments d'information, l'adresse indiquée dans la DP reste-t-elle valable ?
3. Il est attendu du Consultant qu'il respecte les qualifications requises. Est-il possible que le Consultant propose d'autres qualifications pour améliorer la qualité des services à fournir ?
4. Est-il possible d'avoir les supports de présentation ?
5. Par rapport aux documents administratifs à fournir en appui à l'offre technique, veuillez confirmer que l'attestation de la CNSS et l'attestation fiscale ne sont pas requis ?
6. Personnel d'appui : veuillez préciser le niveau d'hommes-mois nécessaire ?